

Wellness Court of the Northwest Territories

A Journey Toward Change

Contact us today:

E-mail: wellnesscourt@gov.nt.ca

Telephone: 867-767-9249

Toll-Free: 1-866-553-0403

www.nwtcourts.ca



What is the Wellness Court?

In a regular court, a person charged comes before a judge who considers the offence, listens to the evidence and makes a ruling on the case before them.

The Wellness Court is for people who have been before the courts - usually, many times. It has been designed as an alternative to help a person stop breaking the law; help them to make changes and keep them out of jail.

In Wellness Court, a case manager is assigned to provide intensive support and supervision to make positive changes. The team helps to access services such as housing, income support, and mental health and addictions programs.

Throughout the process, the person is under court supervision. At the end of the program during sentencing, the judge considers the work they have done and progress made.

How does the Wellness Court work?

Each person must decide if they are ready to make a significant change. It will be hard work, but it is a choice that can change a life. The case managers will help each person to get help for:

- drug and alcohol treatment
- education
- counselling
- housing
- job search
- parenting and life skills
- cultural/spiritual needs

What steps are involved?

First, a person must be ready to accept responsibility for their actions. They must be ready to work hard. Once accepted into the program, a case manager is assigned to help:

- Work together to make a realistic plan and set goals
- Provide the support needed to work toward goals
- Ensure release conditions are met
- Report on progress to the Court
- Provide aftercare to increase success

The Judge considers what you have accomplished when you are sentenced.

How do I enter the Wellness Court?

The defence lawyer works with the accused person and the Public Prosecutor's office to see if the case is eligible to be referred to the Wellness Court. People are assessed for suitability for the program. Once accepted into the program, all release conditions must be met.

Why is this Court different?

By having a person accept responsibility for their actions and supporting them to do the hard work necessary for change, specialized courts have shown that people can succeed and change their criminal behaviours.

The programs run on average 12 – 18 months, which could be longer than the jail sentence for their offence. Should someone not be able to complete their Wellness Court program, they return to the regular court process.

Tribunal du mieux-être des Territoires du Nord-Ouest

Un parcours vers le
changement

Communiquez avec nous dès aujourd'hui :
Courriel : wellnesscourt@gov.nt.ca
Téléphone : 867-767-9249
Sans frais : 1-866-553-0403
www.nwtcourts.ca/fr/tribunaux/tribunal-du-mieux-etre



Qu'est-ce que le Tribunal du mieux-être?

Dans un tribunal ordinaire, la personne accusée se présente devant un juge qui étudie l'infraction, écoute la preuve et rend une décision sur l'affaire dont il est saisi.

Le tribunal du mieux-être s'adresse aux personnes qui ont déjà comparu devant les tribunaux – habituellement, plusieurs fois. Le tribunal a été conçu comme une solution de rechange pour aider ces personnes à cesser d'enfreindre la loi, à apporter des changements dans leur vie et à éviter la prison.

Au tribunal du mieux-être, un agent de gestion de cas assure une supervision et un soutien intensifs de la personne accusée afin de l'aider à apporter des changements positifs dans sa vie. L'équipe l'aide à accéder à divers services, dont l'aide au logement, l'aide au revenu et des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

L'accusé reste sous la surveillance du tribunal tout au long du processus. À la fin du programme, au moment de rendre son verdict, le juge évalue le travail effectué et les progrès accomplis.

Comment le Tribunal du mieux-être fonctionne-t-il?

Chacun est libre de décider s'il est prêt à faire des changements importants. C'est difficile, mais c'est un choix qui peut changer une vie. Les agents de gestion de cas aideront chaque personne à obtenir de l'aide dans les domaines suivants :

- traitements pour l'alcoolisme et la toxicomanie;
- éducation;
- counseling;
- logement;
- recherche d'emploi;
- compétences parentales et aptitudes à la vie quotidienne;
- besoins spirituels et culturels.

Quelles sont les étapes à suivre?

D'abord, la personne doit être prête à assumer la responsabilité de ses actes. Elle doit être prête à travailler avec acharnement. Une fois acceptée dans le programme, elle sera encadrée par un agent de gestion de cas qui :

- établit avec la personne;
- fournit ensuite le soutien nécessaire à l'atteinte de ces objectifs;
- veille au respect des conditions de remise en liberté;
- fait état des progrès du participant au Tribunal; et enfin
- assure le suivi pour accroître les chances de réussite.

Le tribunal étudie ce que la personne accusée a accompli au moment de déterminer la peine.

Comment accéder au tribunal du mieux-être?

L'avocat de la défense travaille avec la personne accusée et le bureau du procureur de la pour suite pour déterminer si l'affaire peut être renvoyée au tribunal du mieux-être. La personne est évaluée afin de déterminer son admissibilité au programme. Une fois qu'elle est admise au programme, toutes les conditions de remise en liberté doivent être respectées.

En quoi ce tribunal est-il différent?

En veillant à ce qu'une personne assume la responsabilité de ses actes et en l'aidant à accomplir le dur travail nécessaire au changement, les tribunaux spécialisés ont démontré que les personnes peuvent réussir à changer leur comportement criminel. Ces programmes peuvent durer de 12 à 18 mois, ce qui peut être plus long qu'une peine d'emprisonnement, selon les accusations qui ont été portées. Les personnes qui ne sont pas en mesure de compléter le Programme du Tribunal spécialisé en mieux-être retournent devant le tribunal ordinaire du système judiciaire.